



BUREAU PLENIER

*du lundi 26 mai 2025 à 17h30
en visio à Lyon et à Cournon.*

Président : Pascal PARENT (Lyon).

Présents à Lyon : Denis ALLARD, Didier ANSELME, Dominique DRESCOT, Pierre LONGERE, Joël MALIN, Chrystelle RACLET, Jean-Marc SALZA et Daniel THINLOT.

Présents à Cournon : Lilian JURY, Thierry CHARBONNEL et Nicole CONSTANCIAS, Pascal PEZAIRE, Guy POITEVIN.

Assistent à Lyon : Pierre BERTHAUD, Méline COQUET, Richard DEFAY et Eddy ROSIER.

80-80-80-80-80-03-03-03-03-03-

La parole est donnée à M. Eddy ROSIER pour se présenter auprès des membres du Bureau Plénier. Il se présente comme arbitre fédéral 2 en activité et professeur d'Allemand. Il est très content de rejoindre l'équipe et remercie Jean-Marc SALZA pour son concours et le temps qu'il a consacré tout d'abord à l'arbitrage régional pendant de nombreuses années et ensuite à ce qu'il puisse prendre rapidement connaissance de tous les dossiers.

Pascal PARENT informe qu'Eddy ROSIER sera désormais invité en tant que nouveau Président de la Commission Régionale de l'Arbitrage avec voix consultative aux réunions du BP et du CL.

Pascal PARENT fait part aux membres du Bureau Plénier des remerciements renouvelés de Chrystelle RACLET pour tous les messages de soutien reçus à l'occasion du décès de son papa.

1. Informations du Président et du Président Délégué.

- ✓ Point Licences 2024/2025 et lancement de la saison 2025/2026.

Chiffre définitif : 285 089 licences délivrées en 2024/2025 contre 287 782 la saison passée.

Ce qui représente environ 10 000 licences de plus par rapport à ce qui avait été prévu au budget prévisionnel. C'est une très bonne nouvelle.

En revanche, stagnation voire baisse chez les féminines et le foot d'animation. Pascal PARENT fait part au BP de son inquiétude à ce sujet et demande à ce que ce soit rapidement mis en place un plan d'action.

Il s'étonne également de la différence du nombre de licences ayant-droit par rapport à la saison passée (en baisse). Vérifier s'il n'y a pas une erreur ou si c'est la conséquence du renouvellement généralisé des ligues et des districts en 2024.

Lancement nouvelle saison : ouverture de la saisie des demandes de licence au 05 juin.

- ✓ Préparation de l'Assemblée Fédérale du 14 juin 2025 et projets de modifications des textes fédéraux présentés à la réunion des 3 collèges du 24/05/2025.

Finalement l'aller-retour se fera en mini-bus côté Lyon aussi car c'est très compliqué d'aller à Massy en train (peu de possibilités de retour).

Arrivée la veille à Rambouillet.



BUREAU PLENIER

du lundi 26 mai 2025 à 17h30
en visio à Lyon et à Cournon.

Les textes et le budget seront étudiés au prochaine Bureau Plénier du 10 juin auquel il faudra inviter les Présidents de Districts non-membres du BP ainsi que les délégués aux AF.

✓ COMEX des 12/05 et 23/05 (visio).

Le Président Pascal PARENT fait un retour sur les derniers COMEX :

12 mai :

- Le budget de la saison prochaine sera présenté à l'équilibre avec un budget d'environ 300 millions d'euros.

- CR des Groupes de travail : sur l'évolution de la gouvernance de la LFP.

Mesures à court terme importantes : les droits TV, la régulation financière par la limitation des effectifs ou des ratios de masses salariales, la clé de répartition des ressources entre les clubs.

- Ordre du Jour et textes pour l'Assemblée Fédérale.
- Modification du représentant de la CFA au sein de la Commission de Discipline de la LFP.
- La Commission Fédérale du Statut de l'Arbitrage est désormais complète.
- Opération « trait rouge » : déclinaison d'une opération belge portée par certains districts et certaines ligues alors qu'un plan renforcé de lutte contre les violences et les incivilités est en préparation à la FFF... !?

23 mai :

- Approbation d'un contrat de partenariat : Naming Coupe de France.
- Validation des conventions de prêt avec les ligues ultra marines.
- Projet d'acquisition immobilière de la Ligue du Centre Val de Loire.
- Situation financière du District de la Haute-Vienne.

✓ Courrier FFF sur développement des CTA.

Tous les districts qui ont déjà un permanent en arbitrage doivent le déclarer de la même manière à la Commission Fédérale de l'Arbitrage avant le 30 mai car ces postes seront également pris en compte pour l'aide fédérale.

✓ Courrier FFF sur la proposition de tournée DSI.

3 dates sur le mois de juillet proposées par la DSI.

Le Bureau Plénier arrête la date des 2-3 juillet.

Le 02 juillet les personnes utilisant les modules compétitions et désignations dans les districts seront invités à y participer (visio possible). Le 03 juillet, seuls les correspondants informatiques seront concernés.

Richard DEFAY enverra toutes les informations plus en détail aux Districts pour qu'ils puissent s'organiser.

✓ Appel à candidatures de la FFF pour les Commissions Fédérales.

Réception d'un courrier de Claude DELFORGE dans un premier temps pour les commissions dépendant de la LFA. Il y aura le même pour celles dépendant du COMEX prochainement.



BUREAU PLENIER

*du lundi 26 mai 2025 à 17h30
en visio à Lyon et à Cournon.*

- ✓ Dates des AG d'été des districts et représentation de la ligue.

Date & Lieu des AG ETE 2025				
Instances	Date	Lieu	Représentants Ligue	Présidents PP ou/et LJ
LAuRAFoot	Sam 28/06 à 9h30	Aix les Bains		
District Ain	Ven 20/06 à 18h30	Hauteville	D. Drescot, P. Longère, D. Anselme, A. Hariza, M. Chabal	
District Allier	Dim 22/06 à 9h00	Vallon en Sully	L. Lerat, P. Amaduble, A. Archimbaud, D. Drescot	
District Cantal	Sam 21/06 à 9h00	Aurillac	P. Pezaire, P. Amaduble, G. Poitevin	
District Drôme- Ardèche	Vendredi 04/09 à 18h30	Valence	Désignation à la rentrée 25/26	
District Isère	Ven 04/07 à 19h00	St Agnin sur Bion	C. Raclet, D. Anselme, G. Poitevin	PP ?
District Haute-Loire	Sam 21/06 à 09h30	Brioude	H. Grouiller, M. Chabal, S. Pouzols	LJ
District de la Loire	Ven 27/06 à 20h00	Sury le Comtal	H. Grouiller, L. Lerat, C. Marc, S. Perrenou	
District Lyon et du Rhône	Jedi 19/06 à 19h00	Caluire	D. Drescot, C. Raclet, D. Allard, H. Grouiller	
District Puy de Dôme	Ven 20/06 à 19h00	Cournon	G. Poitevin, N. Constancias, T. Charbonnel, L. Lerat, A. Archimbaud	
District Haute- Savoie Pays de Gex	Ven 26/09 à 19h00	Ville la Grand	Désignation à la rentrée 25/26	
District Savoie	Sam 21/06 à 15h30	Ugine	P. Longère, D. Allard, C. Perrissin, A. Hariza	

- ✓ Opération « Permis de conduire » de la Région à destination des jeunes arbitres.

Pascal PARENT rappelle qu'il est urgent de recenser et prévenir les arbitres concernés sinon il y aura très peu de candidats. A faire rapidement en concertation avec la Commission Régionale de l'Arbitrage.

- ✓ Points sur les dossiers à traiter en urgence par la Commission Régionale de Discipline pour finaliser les classements :
- Championnat Régional 1 : Pascal PARENT demande à ce que le classement soit publié mardi 03 juin sans faute en vue du barrage à disputer.
 - Appel AS CRAPONNE : à juger le plus rapidement possible car cela peut avoir une incidence sur la montée de R2 en R1.
 - Match arrêté en U18 R2 F entre l'EV.S. GENAS et le FC ANNECY : à traiter rapidement pour déterminer le sort de la rencontre.



BUREAU PLENIER

***du lundi 26 mai 2025 à 17h30
en visio à Lyon et à Cournon.***

✓ FAFA Equipement :

Une enveloppe supplémentaire pour le FAFA Equipement a bien été reçue et il convient de la flécher en direction de Boulieu les Annonay et de Brives Charensac suite aux inondations.

Pascal PARENT se réjouit de cette issue car cela nous permet de tenir les engagements pris auprès des clubs.

Le club de Chambon sur Lignon pourrait se rajouter à la liste.

Pascal PARENT remercie Didier ANSELME d'avoir suivi ce dossier de près.

Un point final des sommes octroyées sera fait au prochain Collège des Présidents de District.

✓ Point candidatures pour les AF de la saison prochaine :

8 doublettes candidates pour 5 places :

- Mme Martine GRANOTTIER (titulaire) et M. Serge GOURDAIN (suppléant) ;
- M. Jérôme SPADA (titulaire) et M. Sébastien DUFANT (suppléant) ;
- Mme Carole VINIT (titulaire) et Mme Elodie DIASPARRA (suppléante) ;
- M. Pascal PEZAIRE (titulaire) et M. Stéphane POUZOLS (suppléant) ;
- M. Hubert GROUILLER (titulaire) et Mme Abtisssem HARIZA (suppléante) ;
- M. Jean Marc SALZA (titulaire) et Mme Chrystelle RACLET (suppléante) ;
- M. Dominique D'AGOSTINO (titulaire) et M. Philippe AUBERT (suppléant).
- M. Dominique DRESCOT (titulaire) et M. Patrick BELISSANT (suppléant).

Le Bureau Plénier souhaite qu'un maximum de membres du Conseil de Ligue candidats soient élus par l'Assemblée Générale d'Aix les Bains car ce sont les plus légitimes à porter les voix de la ligue et de ses clubs.

2. Compétitions.

✓ Point sur les Championnats.

Pascal PARENT rappelle ce qui a été dit plus haut concernant les dossiers disciplinaires urgents.

Concernant le match de barrage pour l'accession en N3, un mail sera envoyé demain aux 4 clubs potentiellement concernés pour leur donner les détails de l'organisation.

✓ Point sur les Coupes.

La finale de la Coupe Régionale Futsal – Challenge Georges VERNET a eu lieu hier à Coublevie et s'est parfaitement déroulée.

Le Bureau Plénier félicite l'AS ST PRIEST, vainqueur de cette finale face au GOAL FC.

Pierre LONGERE tient à souligner la participation très modeste des élus ou des membres de la commission futsal à cette finale.

Prochain RDV : jeudi prochain 29/05 à Yzeure pour les finales des Coupes L'AuRAFoot Féminine et Masculine.



BUREAU PLENIER

*du lundi 26 mai 2025 à 17h30
en visio à Lyon et à Cournon.*

FC ESPALY : remise du label Elite au club avec la présence de Pierre LONGERE et Pascal PEZAIRE qui ont été très bien reçus.

Dans son discours, le président du club a souhaité transmettre un message de remerciements à Gilles ROMEU pour son aide dans l'organisation de son match de Coupe de France contre le PSG.

- ✓ Calendrier sportif de la saison 2025/2026.

Au dernier Conseil de Ligue, des modifications ont été faites pour tenir compte des différentes remarques. Il est presque finalisé et sera de nouveau examiné lors du BP du 10 juin prochain.

3. Technique.

- ✓ Point sur les actions BEACH SOCCER à venir suite au courrier LFA/DTN (Pierre BERTHAUD)
2 opérations sont à étudier au plan régional :

- Une compétition nationale « le National Beach Soccer FEMININ (NBS Féminin) » pour laquelle on organise une finale régionale. Aux ligues de déterminer si elles maintiennent ce qu'elles ont prévu ou pas.
- Une Action de détection interrégionales U20-U23G : annulée.

Pierre BERTHAUD n'est pas favorable à maintenir des opérations s'il n'y a pas de finalité nationale par la suite.

Le Bureau Plénier valide la position de Pierre BERTHAUD à l'unanimité.

Notre ligue maintiendra seulement la finale Beach soccer senior masculin et décide de ne plus rien organiser au plan régional s'il n'y a plus de perspectives nationales ensuite.

En revanche Pierre BERTHAUD insiste sur le fait que les districts possédant des infrastructures Beach Soccer puissent continuer à proposer cette pratique dans le cadre du développement des pratiques en lien avec les besoins et priorités des territoires

- ✓ Réorganisation du Pôle Espoirs F et M par la DTN :

Pierre BERTHAUD informe de la nomination de Cécile LOCATELLI en tant que coordinatrice du Pôle Espoirs mixte de la LAuRAFoot.

- ✓ Rencontre de Vichy Communauté et du CREPS avec Guy POITEVIN pour continuer à réfléchir à la candidature du District de l'Allier pour l'organisation de la finale nationale du Pitch U13.

Ça semble mal engagé car le site du CIS Vichy est très sollicité à cette période avec l'organisation des concours d'agrégation et du CAPEPS début juin, ainsi que d'autres manifestations nationales et internationales.

4. Point Juridique.

- ✓ Projet de modifications des textes pour l'AG de la LAuRAFoot du 28/06/2025.

Les textes qui seront proposés au vote de la prochaine AG de la LAuRAFoot ont déjà été vus lors du Conseil de Ligue du 17 mai et seront définitivement étudiés et validés lors du Bureau Plénier du 10 juin 2025.



BUREAU PLENIER

*du lundi 26 mai 2025 à 17h30
en visio à Lyon et à Cournon.*

Toutefois, le Bureau Plénier doit étudier la remarque de Hubert GROUILLER évoquée au CL du 17 mai et que l'on peut exposer comme suit :

« Serait-il possible d'avoir/de revoir le texte sur les obligations d'encadrement d'équipe afin d'avoir une attitude un peu moins intransigeante vis-à-vis des éducateurs de clubs ? (notamment et uniquement lorsque l'éducateur est présent sur la feuille de match mais qu'il n'est pas dans sa bonne fonction sur la FMI.....exemple: en Adjoint, en Dirigeant, etc....).

Proposition : - Maintien de la sanction financière (en fonction du niveau de l'équipe) pour conscientiser/rendre exacte la FMI.

- Ne pas compter cette erreur/distraction de saisie dans le compte des absences d'obligation de présence dans le cadre du Chapitre 2, article 4.1 des RG de la Ligue ».

ARTICLE 4 - PRÉSENCE SUR LE BANC

4.1 - A l'issue de la procédure de désignation prévue, les éducateurs en charge des équipes soumises à obligation devront être présents sur le banc de touche à chacune des rencontres de compétitions officielles, leur nom étant mentionné à ce titre sur la feuille de match dans la case « **ENTRAINEUR** » (E), sur présentation de la licence. Ils doivent être présents sur le banc de touche, durant l'intégralité de la rencontre, et donner les instructions aux joueurs et autres techniciens dans les vestiaires et la zone technique avant et pendant le match.

➔ Après débat et explications de Dominique DRESCOT précisant que le point ferme n'intervient qu'à partir de la 5^{ème} erreur du club, le Bureau Plénier décide de ne pas donner suite à la modification de l'article précité.

✓ Projets de fusion pour la saison 2025/2026.

Pris connaissance du courrier des clubs SPORTING NORD ISERE et O. DE VILLEFONTAINE en date du 23 mai 2025 nous informant de leur décision de maintenir le projet de fusion-absorption suivant :

528363 – SPORTING NORD ISERE – **Club absorbant** – **District de Lyon et du Rhône**

581501 – O. DE VILLEFONTAINE – **Club absorbé** – **District de l'Isère**

Le Bureau Plénier de la LAuRAFoot en date du 26 mai 2025 valide le projet de fusion précité dans la mesure où le club absorbant sera affilié au District de l'Isère de Football.

L'homologation définitive du nouveau club par le COMEX est toutefois subordonnée à la production à la LAuRAFoot, avant le 1^{er} juillet 2025, sur le logiciel « Vie des Clubs », des documents suivants :

- Le P.V. d'Assemblée Générale du club, régulièrement convoquée, confirmant l'absorption
- Les nouveaux statuts de l'association et la composition de son Comité
- Le P.V. de dissolution du club absorbé ».

Aussi, la création des nouveaux clubs issus de la fusion devra être faite informatiquement **par vos soins** avant d'être validée par le District puis par la Ligue et enfin la Fédération Française de Football.

Pour une fusion-absorption, **celle-ci devra être effectuée par le club par le biais de FOOTCLUBS et accompagnée des différentes pièces justificatives demandées.**



BUREAU PLENIER

du lundi 26 mai 2025 à 17h30
en visio à Lyon et à Cournon.

Par ailleurs, le Bureau Plénier prend note de l'abandon du projet de fusion entre les clubs du C.S. VERPILLIERE et du F.C. TURC DE LA VERPILLIERE.

5. Point financier.

- ✓ Le relevé N°4 est sorti en début de mois pour un montant d'environ 650K euros pour 1096 clubs.
Date limite de paiement le 06 juin.

Pas de sanction de points sur ce relevé, seule la saisie des demandes de licence sera bloquée en cas de défaut de paiement.

6. Plan d'Engagement Fédéral – Déclinaison régionale.

Point sur les actions passées ou programmées :

- ✓ Finale départementale Festival Foot U13 Pitch - District 43 : intervention de France Ecologie Football.
- ✓ Finale régionale Festival Foot U13 Pitch à Feurs : France Ecologie Football a annulé son intervention à la dernière minute.
- ✓ Opération prévue le 31 mai lors d'un tournoi en Haute-Savoie Pays de Gex : opération de sensibilisation « lutte contre le sexisme et promotion de l'égalité des genres » (mais nous sommes toujours en attente de la validation de la prise en charge par la FFF).
- ✓ Conférence sur les VSS à St Maurice l'Exil le 16 juin 2025 : intervention de Colosse aux pieds d'argile.
- ✓ Journée Football et Réfugiés le 25 juin 2025 à Tola Vologe organisée en collaboration avec les associations Kabubu et Sport Citoyenneté.

7. Campagne PSTF 2025 (ANS).

Richard DEFAY rappelle la date limite du 31 mai et informe que seulement 5 districts sur 11 ont répondu pour le moment.

Il manque les districts 69, 38, 03, 43, 73.

A vérifier pour les Districts 03 et 73 qui informent avoir envoyé leur dossier.

Pas de dossier dans le Cantal.

Ces retards sont préjudiciables au bon examen des opérations éligibles dans les délais imposés par la FFF.

8. Questions et/ou points divers.

- ✓ Candidature arbitre fédéral Futsal (CRA) – Eddy ROSIER

1 seul candidat : M. Malsor CAKA, licencié en Haute-Savoie et arbitre dans notre ligue depuis 3 saisons.

➔ Le Bureau Plénier valide la candidature à l'unanimité.



BUREAU PLENIER

***du lundi 26 mai 2025 à 17h30
en visio à Lyon et à Cournon.***

- ✓ Montées et descentes (clubs nationaux et professionnels) :

Pascal PARENT informe de la montée du PUY FOOTBALL 43 AUVERGNE en National 1 et en félicite le club.

Il souligne également le maintien de CLERMONT FOOT 63 en plus du FC ANNECY et de GRENOBLE FOOT 38 en Ligue 2, ainsi que la descente malheureuse de l'ASSE en Ligue 2.

Il fait également part du maintien du FC VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS et du FBBP01 en National 1.

Il félicite également l'équipe Senior F du GRENOBLE FOOT 38 pour sa montée en Seconde Ligue ainsi que le F.C. LIMONEST DARDILLY ST DIDIER pour sa montée en National 2.

Il informe pour finir que l'équipe U20 de l'AS MONTFERRAND a obtenu sa montée en senior R3 et félicite le club d'avoir réussi ainsi à concrétiser son projet de recréer une équipe seniors.

-80-80-80-80-80-03-03-03-03-03-

La séance est levée à 21h00.

Le Président,

Le Secrétaire Général,

Pascal PARENT

Pierre LONGERE